

# Un éleveur de bovins viande a fait l'expérience du mouton

Johanne Dupuis, Philippe Vandiest - Ficow

C'est dans le paisible village de Tronquoy, entre Libramont et Neufchâteau, que Didier Parache s'est installé agriculteur en 1986 en reprenant la ferme de ses parents. La ferme comptait alors 35 hectares de prairies et était axée exclusivement sur l'élevage d'une bonne trentaine de vaches allaitantes Blanc Bleu Belge.

Vingt ans après, c'est dans une ferme de 65 ha que Didier et son épouse Annick nous ont reçu. Les cultures de maïs ensilage et de céréales s'y sont implantées et 75 vèlages s'y font annuellement. Les vaches Blonde d'Aquitaine y ont fait leur apparition et côtoient au pâturage une centaine de brebis élevées pour la production d'agneaux de bergerie et d'herbage.

Spécial 'le Didier' doivent penser certains agriculteurs voisins adeptes d'une agriculture plus traditionnelle.

C'est pourtant un cheminement riche de sagesse et de réflexion qui a mené Annick et Didier à pareille structure d'exploitation.

Dès 1997, après l'accroissement de leur cheptel de vaches allaitantes BBB à 70 têtes, la construction de deux nouvelles étables et la construction d'une fumière et d'un silo, ils ont souhaité accroître encore la productivité de leur ferme mais plus par le biais d'une diversification que par celui d'une nouvelle extension de leur cheptel bovin. Cette diversification ne devait pénaliser en rien l'atelier bovin, que ce soit en effectif ou en disponibilité de temps de travail, et se devait



Toutes les prairies sont gérées en pâturage mixte continu. En pâturage tournant, les vaches sont en effet moins tranquilles



surtout de valoriser des temps libres ou des périodes de moindre occupation. Prendre davantage de bovins était inenvisageable, par manque d'infrastructure (prairies et bâtiments) et de disponibilité supplémentaire durant les périodes de pointe de par l'effectif déjà présent.

Cette première expérience en diversification s'est faite par la création d'un atelier de pré engraissement de porcelets. Les gorettes étaient réceptionnés au sevrage à un poids de 7 kg et étaient repris par leur fournisseur quelques semaines plus tard au poids de 22 kg. Elle n'a duré que deux ans car très vite le prix de reprise a chuté et l'activité s'est avérée peu rentable. Des porcs ont même dû être engraisés sur place pour qu'un certain profit puisse être dégagé.

En 2001, la chute des cours de la viande bovine a relancé l'attrait d'une diversification auprès d'Annick et de Didier.

La satisfaction d'un voisin éleveur d'une centaine de brebis envers l'élevage ovin, le peu d'investissements nécessaires pour acquérir une troupe de moutons, la disponibilité de primes ovines à faible coût sur le marché pour se constituer un quota de départ (500 à 800 FB), la disponibilité de primes gratuites dans la réserve nationales pour accroître un quota de départ, l'intérêt du pâturage mixte bovins-ovins pour une meilleure gestion des prairies et l'assurance de pouvoir livrer les agneaux produits à la coopérative Ovidis ont décidé le couple à acquérir des moutons. Un troupeau, de type croisé, de 38 brebis pleines et de 19 agnelles fut acquis pour une production d'agneaux de bergerie, à naître et à commercialiser durant le premier semestre de l'année, période durant laquelle la disponibilité laissée par l'élevage bovin et les travaux des champs et prairies est



**La deuxième année, Didier et Annick ont construit une petite bergerie pour héberger le troupeau ovin...**



**... tout en continuant à valoriser l'étable aménagée pour les bovins avec des brebis, par périodes.**

la plus importante. Fin juin, tous les agneaux étaient vendus !

Cette première année d'élevage ayant pleinement satisfait Annick et Didier, ceux-ci ont aussitôt accru leur effectif par l'achat de brebis de race Ile de France.

Convaincu que le mouton leur donnerait satisfaction comme activité de diversification, ils ont aussi construit une bergerie en 2002. La bergerie peut abriter une centaine de brebis, nombre atteint l'an dernier notamment par l'achat de 20 agnelles Swifter, appelées à développer une production d'agneaux d'herbage et à mieux étaler sur l'année le travail d'Annick, principalement en charge de l'élevage ovin sur la ferme.

L'intégration des moutons dans l'exploitation s'est faite sans aucune difficulté et sans guère d'investissements spécifiques. Les brebis pâturent avec les bovins dans un système continu, le parcellaire rotatif n'étant pas apprécié par Didier qui estime qu'après quelques jours les bovins attendent les changements de parcelles et se montrent capricieux. Pour contenir les brebis et agneaux, aux deux fils barbelés présents pour les vaches un troisième a été ajouté à une vingtaine de centimètres du sol et a été électrifié. La pose d'un treillis de type Ursus n'a pas été nécessaire.

Le Centre de Recherche Agronomique (CRA) de Libramont est à l'origine de la réflexion menée par Annick et Didier, qui les a décidé à acquérir des moutons de race Swifter et des bovins de race Blonde d'Aquitaine : ce sont les kilos vendus alliés à une sélection non pénalisante pour la rusticité des animaux qui font la rentabilité d'une ferme d'élevage.

En 2004, dans le cadre de ses travaux sur le pâturage mixte bovins-ovins, le CRA, qui effectuait ses travaux avec des brebis Swifter et des génisses Blanc Bleu Belge, a noué contact avec trois éleveurs pratiquant également le pâturage mixte pour confronter leurs données techniques. Parmi ceux-ci, Bernard Stéphany qui élève Swifter et Blonde d'Aquitaine à Sprimont.

Déjà sensibilisé par les excellents résultats obtenus par le CRA avec les brebis Swifter, Didier a été conquis par la race lors d'une réunion de travail tenue en janvier 2006 chez Bernard : 2 agneaux par agnelle et 2.6 agneaux par brebis annoncés par le Stamboek hollandais étaient bien une réalité ! L'enthousiasme manifesté par Bernard Stéphany pour ses Blonde d'Aquitaine a aussi interpellé Didier : des veaux sans grosse langue et qui têtent facilement, des vaches facilement fécondes, des vêlages sans césarienne, de la rusticité. Comment ne pas être sensibilisé par ces atouts lorsqu'on a des problèmes de fertilité et des problèmes inhérents à de la consanguinité avec ses bovins Blanc Bleu Belge !



**Pour l'aménagement des clôtures, la pose d'un fil barbelé électrifié supplémentaire à 15-20 cm du sol suffit à retenir les moutons**



**Le swifter, très prolifique, ne s'intègre cependant pas aussi bien dans le planning d'exploitation qu'une race de bergerie, mieux adaptée de par la répartition des pics de travail dans l'élevage**

La décision fut rapide. Quelques semaines plus tard un taureau 'Blond' fut acquis et mis en croisement sur des vaches Blanc Bleu Belge et 26 génisses furent commandées en France. Vingt agnelles Swifter furent également achetées. L'année 2007 a vu naître les premiers produits de cette 'reconversion' : satisfaction !

Aujourd'hui, l'exploitation compte 65 ha de surface : 35 ha de prairies permanentes, 20 ha de prairies temporaires et 10 ha de céréales (orge, épeautre et avoine). L'effort est porté sur une production de fourrage de très bonne qualité en vue de limiter les achats d'aliments protéiques et de tendre ainsi vers l'autonomie alimentaire de l'exploitation.

Toutes les céréales produites sont conservées pour l'alimentation des animaux, excepté parfois l'épeautre qui est revendu si son cours est élevé. Seul du tourteau de soja est acheté pour l'alimentation des brebis. La culture de maïs, pratiquée de 1993 à 2006, n'a plus été reprise dans l'assolement 2007 de par les besoins importants en céréales et la suffisance des prairies pour produire le fourrage nécessaire.

La ferme acquiert peu à peu un visage de croisière, plus aucune extension n'est prévue, sauf une opportunité inenvisagée aujourd'hui pourrait encore la faire s'agrandir.

Le choix du mouton comme activité de diversification semble s'être avéré le bon pour Annick et Didier : des animaux qu'ils osent confier au travail des enfants, qui leur apportent des rentrées financières en première partie d'année quand les ventes de bovins sont peu nombreuses et dont ils sont satisfaits de la rentabilité. Des animaux qui contribuent aussi fortement à une bonne conduite des prairies. Ce que ne peuvent les bovins les moutons le peuvent : pâturer les jeunes semis,

déprimer les prairies tôt au printemps et les nettoyer jusque tard en hiver lorsque le sol perd de sa portance. En outre, dans un système de pâturage mixte, les refus des uns sont le repas des autres ; la faucheuse de refus ne sert plus beaucoup et le rumex tend à peiner.

A refaire ? Oui, nous disent Annick et Didier. Et avec un même effectif de départ. Une trentaine de brebis à agnelier est un bon apprentissage, une prise de conscience du travail ultérieur avec un effectif plus important, la découverte d'une diversité déjà très représentative des problèmes inhérents à l'élevage ovin et notamment des difficultés et des exigences de son marché. Commencer avec deux fois moins de brebis masquerait la réalité de l'ampleur du travail et des nombreuses manipulations des animaux et risquerait de trop enthousiasmer ou de décourager l'éleveur débutant par des résultats représentatifs d'un faible effectif.

Oui, mais pas sans Annick ! nous dit Didier. Si l'élevage ovin se cale bien dans l'exploitation bovine, il génère cependant beaucoup de travail et de savoir faire. La participation d'Annick est essentielle. Elle maîtrise les agnelages, les soins aux agneaux et la planification des livraisons bouchères. Un travail qu'il ne pourrait assumer au quotidien par manque de disponibilité, un travail directement lié à la rentabilité de l'élevage ovin. Le mouton est aussi un plus pour l'éleveur bovin affirme Didier, car il lui ouvre les yeux sur l'importance de la technicité, primordiale dans la rentabilité de l'élevage ovin et parfois négligée par l'éleveur bovin. Le mouton lui fait aussi prendre davantage conscience de l'intérêt de certaines techniques, dont le croisement. Croiser du Blanc Bleu Belge avec de la Blonde d'Aquitaine, je n'aurais sans doute pas osé avant, conclut Didier.



**Le mouton doit rester une diversification dans l'exploitation et ne doit pas prendre les herbes du cheptel bovin. C'est ce qui limite l'accroissement du cheptel ovin, ainsi que la main d'œuvre à l'agnelage.**